

Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie



En raison des congés du personnel et pour raison de formations, le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le mardi 19 et jeudi 21 février 2019 après-midi

Ce sont les employés communaux qui ont d'abord coupé et trié le bois, puis assemblé les différents morceaux, avant de les disposer avec l'aide de quelques élus en différents points du village. Cette décoration très appréciée vient agréablement s'ajouter au dispositif d'éclairage LED en place ; apportant une dimension plus traditionnelle et écologique, à l'image des écharpes du téléthon qui en 2017 avait habillé les arbres de la place du Marché.